

autres groupes que l'individu absorbe, enfant, avec la culture de ce groupe et qu'il continue, adulte, à trouver à sa portée pour toutes sortes d'usages définis collectivement? A la différence des autres formes d'antagonisme, l'acte d'agression raciale est justifié par son auteur comme une punition non pas de ce qu'a *fait* celui contre lequel l'acte est dirigé mais de ce qu'il *est*. Aussi bien, un tel acte est rarement purement individuel, même si son auteur est unique: il a des admirateurs sinon des envieux; il a des complices manifestes ou tacites; il a des sympatisants pour qui cet acte est la réalisation d'une attitude que, seules, les impérieuses prescriptions de la loi ou du contrôle social les a retenus de pousser jusqu'à ses conclusions ultimes au cours de leur propre existence. Seule une théorie psychologique axée sur des définitions sociologiques de l'individu et du processus de socialisation est en mesure d'expliquer culturellement les attitudes d'un "nous" et des sous-groupes qui le constituent.

JEAN-C. FALARDEAU,

*Département de Sociologie et d'Anthropologie,  
Université Laval, Québec.*

\*

\*

\*

*La racisme devant la science*, UNESCO, Publié en 1960 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Place de Fontenoy, Paris, 7<sup>e</sup>, Imprimé par Georges Thone, Liège (Belgique), 544 p.

A la suite d'une recommandation du Conseil économique et social des Nations Unies, la IV<sup>e</sup> Conférence générale de l'Unesco avait chargé le Directeur général de l'organisation "de rechercher et de rassembler les données scientifiques concernant les questions de race; de diffuser largement les données scientifiques ainsi réunies". En s'acquittant de cette tâche, l'Unesco a rempli l'un de ses mandats spécifiques les plus impérieux. "Les guerres, lit-on dans le préambule bien connu de l'Acte constitutif de l'Unesco, commencent dans l'esprit des hommes". "La grande et terrible guerre qui vient de finir, lit-on encore, a été rendue possible par le reniement de l'idéal démocratique de dignité, d'égalité et de respect de la personne humaine et par la volonté de lui substituer, en exploitant l'ignorance et le préjugé, le dogme de l'inégalité des races et des hommes". Pour donner suite au vœu de la IV<sup>e</sup> Conférence, le Département des sciences sociales de l'Unesco convoqua à Paris, en décembre 1949, un comité d'anthropologues, de psychologues et de sociologues dont la tâche était de définir le concept de race et d'exposer en termes précis l'état actuel des connaissances sur les différences raciales. Les conclusions de ce colloque furent résumés dans une déclaration publiée par l'Unesco en juillet 1950. Un second colloque analogue, en juin 1951, tenta de rectifier une carence du premier en groupant d'avantage des savants représentant l'anthropologie physique et la génétique humaine. Il donna lieu à une nouvelle série de propositions qui, après avoir été soumises aux critiques d'un grand nombre de spécialistes, fut elle-même

publiée sous forme d'une seconde déclaration. Au cours des années qui suivirent, l'Unesco inspira la préparation de trois séries d'études sur la "question raciale": l'une intitulée, *La question raciale devant la science moderne*; une seconde, *Race et société*; enfin une troisième, *La question raciale et la pensée moderne*.

Le présent volume contient neuf des dix monographies de la première série auxquelles ont été ajoutées deux études encore inédites, "Le peuple de la terre promise" par Harry L. Shapiro, et "Relations raciales et santé mentale" par Marie Jahoda. Ces onze études d'auteurs divers sont groupées en trois parties, sans sous-titre, et sont complétées par un Appendice (pp. 533-544) résumant "L'action de l'Unesco" dans l'investigation des questions raciales et reproduisant les Déclarations de juillet 1950 et de juin 1951.

Ces déclarations, à elles seules, méritent attention. Sous ses diverses formes contemporaines et toujours actuelles, le racisme, si irrationnel qu'il soit, s'est dit scientifique en prétendant se fonder sur des données objectives. Chacune des deux déclarations, en une série de propositions progressives, réfute ces allégations en établissant avec une netteté lapidaire ce que la science contemporaine est en mesure d'avancer d'après les constatations les mieux contrôlées de la génétique, de la psychologie, de l'anthropologie. Ces réfutations n'apprennent peut-être rien de neuf aux anthropologues. La très grande concision et conséquemment la vigueur avec lesquelles elles sont formulées en font cependant des épitomés que l'on pourra dorénavant utiliser avec toute l'assurance possible dans l'enseignement ou dans les contacts avec le grand public. Ces deux exposés sont jusqu'à un certain point complémentaires, bien que l'on sente dans le second un souci, exagéré à mon sens, d'atténuer ce que le premier avait semblé, particulièrement aux yeux de la revue anthropologique anglaise *Man*, contenir de trop affirmatif touchant l'absence de différences mentales entre les groupes raciaux.

Les essais du volume, dans des perspectives qui inévitablement se doublent ou s'entrecroisent, s'inscrivent en faux contre les postulats des mythologies et des idéologies racistes. Les chapitres les plus instructifs, tels ceux de Arnold M. Rose et de Marie Jahoda, analysent la nature des préjugés, résumant les processus de la genèse des préjugés et notent les conséquences provoquées par ceux-ci dans la structuration de la personnalité des individus et dans les comportements collectifs.

Mais toute démarche de réfutation du racisme doit comporter deux moments: l'un négatif, l'autre positif. Il ne suffit pas de prouver l'absence de relation de cause à effet entre les caractères particuliers des groupements nationaux, religieux, géographiques et linguistiques, et les caractères biologiques héréditairement acquis et transmis. Il faut rendre compte de la diversité et de l'inégalité *réelles* des cultures humaines, — diversité qui, si elle n'est pas reliée causalement à la diversité biologique, lui est parallèle sur un autre terrain. C'est à ce niveau anthropologique et historique que s'engagent la plupart des collaborateurs, en particulier M. Claude Lévi-Strauss, lequel aborde l'inépuisable problème de la diversité des cultures

avec une sagacité qui à elle seule rehausse le volume et en fait une contribution de valeur durable.

La diversité des cultures humaines ne doit pas être conçue d'une manière statique: elle est plus riche que tout ce que nous sommes destinés à en connaître jamais. Elle est moins fonction de l'isolement des groupes dans le temps et dans l'espace que des relations qui les unissent. Et pourtant, rien ne semble plus difficile aux hommes que de voir cette diversité comme naturelle: on préfère rejeter hors de sa propre culture, comme barbare, tout ce qui ne se conforme pas à la norme sous laquelle on vit. C'est l'ethnocentrisme sous ses diverses formes, lequel entraîne le plus curieux paradoxe, à savoir, qu'"en refusant l'humanité à ceux qui apparaissent comme les plus "sauvages" ou "barbares" de ses représentants, on ne fait que leur emprunter une de leurs attitudes typiques. Le barbare, c'est d'abord l'homme que croit à la barbarie" (p. 247). Rectifions notre objectif: les sociétés humaines ont inégalement utilisé le temps passé. On peut, en conséquence, "distinguer entre deux sortes d'histoires: une histoire progressive, acquisitive...; et une autre histoire... où manquerait le don synthétique qui est le privilège de la première" (p. 253). Dans ces conditions, qu'est-ce donc que le progrès? Il faut concevoir celui-ci avec plus de prudence que jadis. Le développement des connaissances préhistoriques et archéologiques tend à "étaler *dans l'espace* des formes de civilisations que nous étions portés à imaginer comme échelonnées *dans le temps*" (p. 255). Le progrès procède par sauts, par bonds, par mutations. L'humanité ressemble moins à un personnage gravissant un escalier qu'à "un joueur dont la chance est répartie sur plusieurs dés". C'est seulement de temps à autre que l'histoire est cumulative.

Mais cette distinction entre deux formes d'histoires dépend-elle de la nature intrinsèque des cultures ou ne résulte-t-elle pas, à notre insu, de la perspective ethnocentrique même dans laquelle nous plaçons pour évaluer une culture différente? Tel est bien, en effet, le cas. C'est à ce propos que Lévi-Strauss distingue la situation de l'observateur du monde physique de celle de l'observateur des cultures qui observe chacun des ensembles en mouvement. Pour le second, à la différence du premier, les cultures "paraissent d'autant plus actives qu'elles se déplacent dans le sens de la sienne, et stationnaires quand leur orientation diverge" (p. 259). Les critères servant à évaluer l'excellence des cultures sont très divers. On ne peut juger celles-ci d'après tel ou tel de leurs éléments. "Ce qui fait l'originalité de chacune d'elles réside plutôt dans sa façon particulière de résoudre des problèmes, de mettre en perspective des valeurs, qui sont approximativement les mêmes pour tous les hommes" (p. 262).

Il n'y a donc pas de société cumulative en soi et par soi. L'histoire cumulative résulte de la conduite plutôt que de la nature des cultures. Et, en définitive, nous nous trouvons devant un nouveau paradoxe: "le jeu *en commun* dont résulte tout progrès doit entraîner... une homogénéisation des ressources de chaque joueur. Et si la diversité est une condition initiale,

il faut reconnaître que les chances de gain deviennent d'autant plus faibles que la partie doit se prolonger" (p. 277). A cette situation, il n'existe que deux remèdes: l'un consiste pour chaque joueur, à provoquer dans son jeu des écarts différentiels... le deuxième consiste à introduire de gré ou de force dans la coalition de nouveaux partenaires dont les "mises" soient très différentes de celles qui caractérisent l'association initiale. La seule exigence que nous puissions faire valoir à l'endroit de la diversité des cultures humaines, affirme l'auteur en conclusion, est "qu'elle se réalise sous des formes dont chacune soit une contribution à la plus grande générosité de tous".

JEAN-C. FALARDEAU,  
*Département de Sociologie et d'Anthropologie,  
Université Laval, Québec.*